Madame la Conseillère Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

lundi 26 février 2024 à 18h30 en la salle du Conseil

Rue de la liberté 40

6240 Farciennes

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 DECEMBRE 2023.-
- 2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 JANVIER 2024,-
- 3. POLICE ADMINISTRATIVE. REGLEMENT COMMUNAL RELATIF A L'IMPLANTATION ET A L'EXPLOITATION DE MAGASINS DE NUIT ET DE BUREAUX PRIVES POUR LES TELECOMUNICATIONS.-MODIFICATION. LOI DU 5 DECEMBRE 2023 MODIFIANT LA LOI DU 10 NOVEMBRE 2006 RELATIVE AUX HEURES D'OUVERTURE DANS LE COMMERCE, L'ARTISANAT ET LES SERVICES.- LOI NIGHT SHOP.- DECISION A PRENDRE.-
- 4. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DES CAYATS.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
- 5. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DU LOUÂT.-MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
- 6. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- GRAND'PLACE.-MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
- 7. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE CENTRALE.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
- 8. COMMUNE DE FARCIENNES.- NOUVEAU REGIME D'AIDE AUX COMMUNES EN MATIERE DE BIEN-ETRE ANIMAL.- CHOIX DE DIFFERENTES ACTIONS EN FAVEUR DU BIEN-ETRE ANIMAL POUR L'ANNEE 2024-2025: STERILISATION DES CHATS ERRANTS ET SOINS VETERINAIRES POUR ANIMAUX ERRANTS ET SAUVAGES, ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION, CREATION D'UN PARC CANIN, CREATION D'ABRIS POUR CHATS ERRANTS, ETABLISSEMENT D'UNE CONVENTION AVEC LA SPA DE CHARLEROI CONCERNANT LES CHATS ERRANTS .- DECISION A PRENDRE.-
- 9. ENERGIE.- RAPPORT D'AVANCEMENT FINAL 2023.- DECISION A PRENDRE.-
- 10. PATRIMOINE COMMUNAL.- RETROCESSION DES VOIRIES SUR LE SITE DE L'ECOPOLE.- APPROBATION DU PROJET D'ACTE.- DECISION A PRENDRE.-

- 11. COMMUNE DE FARCIENNES .- LOGEMENTS SIS RUE DU LOUAT CADASTRES SECTION D N°604M .-APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE PRECAIRE,- DECISION A PRENDRE.-
- 12. REGIE COMMUNALE AUTONOME FARCIENNOISE.- CONTRAT DE GESTION.- APPROBATION DES TERMES DU CONTRAT.- DECISION A PRENDRE.-
- 13. CONVENTION D'OCCUPATON AVEC L'ASBL LES SUSPENDUS.- TOUR DU ROTON.- DECISION A PRENDRE.-
- 14. BATIMENTS COMMUNAUX.- GROUPE SCOLAIRE WALOUPI LOUAT.- REPARATION DE LA TOITURE.-MARCHE DE TRAVAUX.- ADJUDICATAIRE DESIGNE DANS LE CADRE DU MARCHE ANNUEL.- MESURE D'URGENCE.- DECISIONS A PRENDRE.-
- 15. PROGRAMMATION FEDER 2021-2027.- MESURE 8 : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS RÉGIONAUX ET LOCAUX.- PORTEFEUILLE : ZERO CARBONE BY CHARLEROI METROPOLE - REHABILITATION DE LA TOUR DU ROTON.- OPERATION DE RELIGHTING.- MARCHE DE TRAVAUX.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES, METRES RECAPITULATIF ET ESTIMATIF.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISIONS A PRENDRE.-
- 16. MISSION D'ÉTUDES RELATIVE À LA SAUVEGARDE DU CHÂTEAU CLASSÉ DE FARCIENNES .-DÉCISION DE RECOURIR À I.G.R.E.T.E.C. DANS LE CADRE DE LA RELATION « IN HOUSE ».-APPROBATION DES MODE ET CONDITIONS DE MISSION IN HOUSE.- DECISION À PRENDRE.-
- 17. PATRIMOINE COMMUNAL.- LA FARCIENNOISE (CERCLE COLOMBOPHILE).- CONVENTION D'OCCUPATION.- ANNEE 2024.- DECISION A PRENDRE.-
- 18. CONVENTION RELATIVE A L'EXPLOITATION D'UN ETABLISSEMENT DE JEUX DE HASARD FIXE DE CLASSE IV.- DECISION A PRENDRE.-
- 19. CONDITIONS D'UTILISATION DU SPF BOSA.- FICHE DE PAIE SOUS FORMAT ELECTRONIQUE POUR LES AGENTS COMMUNAUX VIA CSAM .- DECISION A PRENDRE .-
- 20. FINANCES COMMUNALES.- ESCOMPTES DE SUBSIDES PROMIS FERMES.- DÉCISION A PRENDRE.-
- 21. REGIE COMMUNALE AUTONOME FARCIENNOISE.- ESCOMPTE DE SUBVENTION.- GARANTIE COMMUNALE.- DECISION A PRENDRE.-
- 22. FINANCES COMMUNALES.- SITUATION DE CAISSE DU 3EME TRIMESTRE 2023.- PROCES VERBAL DE L'ECHEVIN VERIFICATEUR DE L'ENCAISSE.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.-
- 23. CULTES.- FABRIQUE D EGLISE SAINT FRANCOIS-XAVIER.- BUDGET 2024 REVU.- EXERCICE DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE.- DECISION A PRENDRE.-
- 24. CULTES.- FABRIQUE D EGLISE SAINTE VIERGE DE L'ASSOMPTION.- PROLONGATION CONVENTION DE THESAURISATION.- EXERCICE DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE.- AVIS A EMETTRE.-
- 25. TAXE COMMUNALE SUR L'ABSENCE D'EMPLACEMENTS DE PARCAGE.- EXERCICES 2024 À 2025.-RÈGLEMENT.- DÉCISION À PRENDRE.-

HAINA

26. SPW.- AVIS DE TUTELLE.- POUR INFORMATION.-

Par le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Jerry JOACHIM

Hugues BAYET